



Date : Le 18/05/2022

Réf : CEDPE/PR/214-1091/2022

OBJET : Le CEDPE suspend toute coopération avec l'ONU DC

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CEDPE suspend toute coopération avec l'ONU DC

Le Centre d'Études pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE) dénonce le comportement des responsables de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONU DC). En effet, l'ONU DC a organisé et invité à plusieurs reprises des chercheurs du CEDPE et ceux d'autres structures dans des ateliers (à l'intérieur et à l'extérieur du Tchad) censés être rémunérés, mais elle n'a malheureusement pas honoré à ses engagements. Pire, l'ONU DC exige des experts invités de prendre en charge des frais de voyage qui ne sont jamais remboursés. Le CEDPE regrette que des chercheurs mis à la disposition de l'ONU DC depuis novembre 2021 n'ont pas reçu leur per diem.

Le CEDPE s'indigne contre ce comportement irresponsable et demande aux organisations de redoubler de vigilance pour ne pas être encore victimes des pratiques de cette organisation.

La CEDPE appelle les autorités compétentes du bassin du lac Tchad à autoriser les activités de l'ONU DC uniquement si elles respectent les exigences minimales des intérêts de leurs pays.

Le CEDPE a par ailleurs décidé de suspendre sa collaboration avec l'ONU DC et s'engage à payer les frais de prestation des experts ayant pris part aux différents ateliers organisés par l'ONU DC.

Le service de communication
Adam A.



Fait à N'Djamena, le 18 mai 2021